



Reconnaissance AEAJ N° 17079

Titulaire

Forster Profilsysteme AG
Amriswilerstrasse 50
9320 Arbon
Schweiz

Fabricant

Forster Profilsysteme AG
9320 Arbon
Schweiz

Groupe

242 - Portes coupe-feu avec vitrage

Produit

FORSTER FUEGO LIGHT EI 90-1

Description

Porte en profilé d'acier, vitrage PYROSTOP 90-102 (37mm, Lmax=2184mm, Smax=2,9m2),
huisserie métallique avec joints KERAFIX FLEXPLAN 2000 et caoutchouc

Utilisation

EI 90
Btest=1400mm, Htest=2300mm
dans paroi n° AEAJ 15745, 24030
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

MPA, Braunschweig: Rapport d'essai '3000/3054' (18.04.2005), Expertise '15720/2006'
(18.09.2006); ift, Rosenheim: Courrier '-' (14.12.2012), Expertise '13-003478-PR01 (GAS-
C04-01-de-02)' (12.02.2014), Rapport d'expertise '12-000333-PR01 (GAS-C04-01-de-04)'
(27.02.2018)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1634-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 90

Durée de validité

31.12.2022

Date d'édition

01.11.2018

Remplace l'attestation du

01.01.2015

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2000, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

Portes pivotantes ou battantes

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (coulissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en acier

- Il est permis d'accroître les dimensions des enveloppes d'acier autour des dormants pour recevoir des constructions support plus épaisses. Il est permis d'augmenter l'épaisseur de l'acier de 25% au maximum.

Constructions vitrées

- Le type de verre et la technique de fixation, y compris le type et le nombre de fixations, ne doit pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Il est permis de diminuer le nombre de baies vitrées et les dimensions de chaque vitrage, mais il ne faut pas les augmenter au-delà des dimensions du vitrage soumises aux essais.
- La distance entre le bord du vitrage et le périmètre du vantail ou la distance entre les baies vitrées ne doit pas être réduite. La largeur minimale de la frise est de 70mm.

Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Rapport d'expertise ift Rosenheim n° 12-000333-PR01 (GAS-C04-01-de-04) du 27.02.2018

- **Tabelle 3:** Bmax=1450mm Hmax=2890mm
- **Tabelle 4** Vitrages Pyrostop 90-152 jusqu'à 90-281
Lmax=2364mm Smax=3.10m²
- **Tabelle 5 :** Vitrages Contraflam 90-4
Lmax=2760mm Amax=3.80m²
- **Tabelle 6:** acier fin
- **Tabelle 9:** vitrage à sec
- **Tabelle 10:** Panneau:
Lmax=1880mm Smax=2.70m²
- **Tabelle 11:** Panneau:
Plaques GIF Aboard 1100, 2x20.5mm, recouvert des 2 côtés de tôles en acier, acier fin, ALU,
Ms- ou Cu, 2x1/1.5mm, E≥45mm
Lmax=2224mm Smax=2.59m²
- Autres variantes selon rapport d'expertise

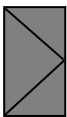


Complément à l'attestation d'utilisation AEAI

Les possibilités d'utilisation du produit sont élargies aux types de construction suivants correspondant au schéma de base :

- **montage de portes à 1 battant (K1–K7) dans une paroi non normalisée (K14)**

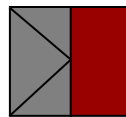
K 1



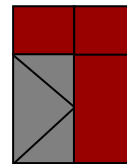
K 2



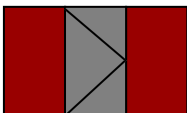
K 3



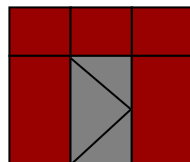
K 4



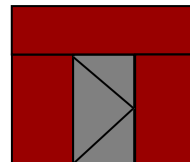
K 5



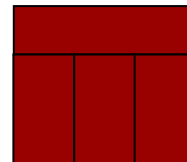
K 6



K 7



K 14



Bases :

- | | | |
|----|---|----------------------|
| 1. | (K1) Porte dans une construction support normalisée | n° AEAI 15743 |
| 2. | (K7) Porte dans une construction support non normalisée | n° AEAI 17079 |
| 3. | (K14) Paroi non normalisée | n° AEAI 15745, 24030 |

Représentation des types de construction :

La représentation en images des types de construction donne un aperçu complet des portes avec imposte et / ou partie(s) latérale(s). Le type de construction K14 montre une paroi non normalisée (paroi avec une largeur illimitée), conforme à la norme EN 1364-1.

La durée de validité de ce complément correspond à la durée des attestations d'utilisation AEAI sur la base desquels il repose. Si la validité d'une ou plusieurs des attestations d'utilisation AEAI mentionnée ci-dessus expire, ce complément perd la validité.